

NUMERICABLE-SFR
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 440.702.472 euros
Siège social : 1, Square Béla Bartók, 75015 Paris
RCS Nanterre 794 661 470
(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS
(ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186-1 DU CODE DE COMMERCE)

Plan du 13 avril 2015

En vertu de l'autorisation conférée par la douzième résolution de l'Assemblée générale de la Société réunie le 27 novembre 2014, le Conseil d'administration a, lors de sa séance du 13 avril 2015, décidé d'attribuer un nombre total de 355.000 options de souscription d'actions nouvelles ordinaires de la Société à quarante-huit bénéficiaires.

Toutes ces options de souscription d'actions ont été consenties à un prix d'exercice égal à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution, soit 52,47 euros, et ont pour date d'échéance le 12 avril 2023.

Après distribution d'un dividende exceptionnel décidé par l'Assemblée générale en date du 15 décembre 2015, le nombre total ajusté d'options de souscription d'actions nouvelles ordinaires de la Société attribuées au titre de ce plan est de 409.447 et le prix d'exercice de 44,21 euros.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie au titre de ce plan aux mandataires sociaux de la Société par la Société ou des sociétés qui lui sont liées ou par des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Plan du 8 septembre 2015

En vertu de l'autorisation conférée par la dix-huitième résolution de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société réunie le 28 mai 2015, le Conseil d'administration a, lors de sa séance du 8 septembre 2015, décidé d'attribuer un nombre total de 89.700 options de souscription d'actions nouvelles ordinaires de la Société à un seul bénéficiaire salarié de la Société mais non mandataire social.

Toutes ces options de souscription d'actions ont été consenties à un prix d'exercice égal à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution, soit 46,06 euros, et ont pour date d'échéance le 7 septembre 2023.

Après distribution d'un dividende exceptionnel décidé par l'Assemblée générale en date du 15 décembre 2015, le nombre total ajusté d'options de souscription d'actions nouvelles ordinaires de la Société attribuées au titre de ce plan est de 106.457 et le prix d'exercice de 38,81 euros.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie au titre de ce plan aux mandataires sociaux de la Société par la Société ou des sociétés qui lui sont liées ou par des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Nombre de bénéficiaires d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, les cinq plans d'attribution d'options de souscription d'actions suivants étaient en vigueur au sein de la Société :

- le plan du 7 novembre 2013 ;
- le plan du 10 janvier 2014 ;
- le plan du 28 novembre 2014;
- le plan du 13 avril 2015 ; et
- le plan du 8 septembre 2015.

Les options d'options de souscription du plan du 28 mai 2014 ont été exercées en partie le 24 novembre 2015. Le plan du 28 mai 2014 est aujourd'hui terminé.

Au total, le nombre de bénéficiaires d'options de souscription d'actions au titre de ces plans était de cinquante-six.

Levées d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice 2015

Du fait de la durée d'acquisition des options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2013, la première période d'exercice des options du plan du 7 novembre 2013 s'est ouverte le 7 novembre 2015 à minuit, 1 817 271 options de souscription d'actions ont été levées le 24 novembre 2015.

Angélique Benetti, Olivier Urcel et Paul Zenou ont quitté l'entreprise au cours de l'année 2015. Ces derniers étaient bénéficiaires de différents plans : Angélique Benetti des plans du 7 novembre 2013 et du 28 novembre 2014; Olivier Urcel des plans du 28 mai 2014 et du 28 novembre 2014 et Paul Zenou du plan du 10 janvier 2014.

Angélique Benetti a obtenu que la totalité de ses options soient exerçables à partir du 15 décembre 2016 pour les deux plans dont elle était bénéficiaire sans attendre la fin des périodes d'exercice.

Olivier Urcel a obtenu la possibilité d'exercer 50% des options sans attendre la fin de la première période d'exercice des options du plan du 28 mai 2014 qui aurait dû se terminer le 28 mai 2016. Les autres 50% ont été définitivement perdus. Toutes les options du plan du 28 novembre 2014 ont été définitivement perdues.

Paul Zenou a obtenu la possibilité d'exercer 50% de ses options sans attendre la fin de la première période d'exercice des options du plan du 10 janvier 2014 qui aurait dû se terminer le 10 janvier 2016. Les autres 50% ont été définitivement perdus.

Les tableaux ci-après détaillent les informations requises au titre des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce.

Options de souscription attribuées au cours de l'exercice 2015 aux mandataires sociaux de la Société

| | Date du Conseil d'Administration | Nombre d'options de souscription d'actions consenties | Prix d'exercice des options de souscription consenties | Nombre d'actions achetées du fait de la levée des options de souscription d'actions | Date d'échéance |
|--|----------------------------------|---|--|---|-----------------|
| Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux de Numericable-SFR par Numericable-SFR et par les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux de Numericable-SFR par les sociétés contrôlées par Numericable-SFR au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce à raison des mandats qu'il y exerce | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |

Options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2015 aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé

Au cours de l'exercice 2015, quarante-neuf salariés non mandataires sociaux de la Société se sont vu consentir, par la Société, des options de souscription d'actions de la Société.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés de la Société au cours de l'exercice 2015 par les sociétés liées à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce

Les options de souscription d'actions attribuées aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé sont présentées ci-dessous :

| | Date du Conseil d'Administration | Nombre d'options de souscription d'actions consenties | Prix d'exercice des options de souscription consenties | Nombre d'actions achetées du fait de la levée des options de souscription d'actions | Date d'échéance |
|--|----------------------------------|---|--|---|------------------|
| Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice par Numericable-SFR et par les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé | 13 avril 2015 | 130 549* | 44,21 euros* | 0 | 12 avril 2023 |
| | 8 septembre 2015 | 106 457* | 38,81 euros* | 0 | 7 septembre 2023 |

* Après ajustement à la suite de la distribution d'un dividende exceptionnel décidé par l'Assemblée générale en date du 15 décembre 2015.

Options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2015 aux autres bénéficiaires

Au cours de l'exercice 2015, trente-huit autres salariés du Groupe se sont vu consentir par la Société des options de souscription d'actions de la Société. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie à d'autres bénéficiaires au cours de l'exercice 2015 par la Société et par les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

| | Catégorie et nombre de bénéficiaires | Date du Conseil d'Administration | Nombre d'options de souscription d'actions consenties | Prix d'exercice des options de souscription consenties | Date d'échéance |
|--|--|----------------------------------|---|--|-----------------|
| Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice par Numericable-SFR et par les sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce à l'ensemble des autres bénéficiaires | 38 salariés des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce | 13 avril 2015 | 278 898* | 44,21 euros* | 12 avril 2023 |

* Après ajustement à la suite de la distribution d'un dividende exceptionnel décidé par l'Assemblée générale en date du 15 décembre 2015